



PROGRAMME DES FILETS SOCIAUX



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°005/PFSP/CI/2022, RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL (LE) POUR
L'APPUI TECHNIQUE AU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE LA
REPONSE AUX CHOCS**

1. CONTEXTE

La vision stratégique du Gouvernement de Côte d'Ivoire pour lutter contre la pauvreté et la réduction des vulnérabilités est énoncée dans le Plan National de Développement 2021-2025 (PND). Elle est en outre opérationnalisée par le Programme Multisectoriel d'Appui au Système National des Filets Sociaux (PAFS), récemment adopté. Ces deux documents s'appuient sur les résultats de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS, 2016-2020) pour accroître les dépenses en faveur des pauvres et élargir la couverture des programmes de protection sociale. Le PAFS a été formulé en octobre 2021 sous la direction du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté (MSLP) et participe à l'opérationnalisation du Pilier 4 du PND visant à renforcer l'inclusion, la solidarité nationale et l'action sociale. Alors que la SNPS présente la vision globale du Gouvernement pour édifier un système de protection sociale qui renforce les capacités des ménages les plus vulnérables et permet aux populations de mieux gérer les risques, le PAFS détaille les programmes, les activités et les moyens nécessaires pour opérationnaliser cette vision. Il s'organise autour des 3 piliers suivants: (i) le renforcement des mécanismes de ciblage des interventions d'inclusion sociale et la mutualisation des outils; (ii) la promotion de synergies entre les programmes des filets sociaux, la promotion de leur pérennité et l'extension de leur couverture; et (iii) le renforcement des mécanismes de réponse aux chocs covariants.

Dans le but de poursuivre les actions engagées dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et pour appuyer la réalisation du PAFS, le Gouvernement de Côte d'Ivoire (GdCI) a obtenu de la Banque Mondiale un financement de 200 millions de dollars des Etats-Unis pour la mise en œuvre du Programme Axé sur les Résultats (PforR) de Renforcement du Systèmes des Filets Sociaux. Ce financement est conditionnel sur l'atteinte de résultats accordés entre la Banque et le GdCI dans le document d'évaluation de programme (PAD). Pour assurer l'atteinte de ces résultats, une partie du financement vient en investissement pour appuyer les capacités techniques des unités chargées de la mise en œuvre du Programme. Le Programme est sous la tutelle du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté. Une unité de coordination et de gestion du programme a aussi été créé: le Bureau de Coordination des Programmes de Filets Sociaux (BCPFS) qui aura comme responsabilité d'assurer la mise en œuvre du Programme.

L'objectif de développement du Programme axé sur les résultats (ODP) est d'élargir l'accès des ménages pauvres et vulnérables aux programmes de filets sociaux et d'améliorer la performance des systèmes de mise en œuvre.

Le Programme est axé sur trois domaines de résultats (DR):

- DR 1 : Renforcement du mécanisme de ciblage et des systèmes de mise en œuvre pour les programmes sociaux ;
- DR 2 : Extension et pérennité du programme des transferts monétaires productifs ;
- DR 3 : Développement d'un mécanisme de réponse aux chocs.

Le Programme se focalisera sur le développement et la mise en œuvre d'un mécanisme de réponse aux inondations qui est un choc récurrent en Côte d'Ivoire. L'objectif est de tirer parti du système de filets sociaux et d'alerte précoce existant pour assurer une réponse rapide, efficace et efficiente. Le GdCI a développé un programme de transferts monétaires national intitulé, le Programme de Transfert Monétaire Productif (PTMP). Ce programme vise à soutenir les ménages les plus pauvres de Côte d'Ivoire avec des transferts monétaires trimestriels et des mesures d'inclusion économique. Le PTMP a déjà atteint une cible de 227 000 ménages pauvres en milieux urbains et ruraux. Le GdCI est aussi en train de développer un registre social unique qui inclura tous les ménages les plus pauvres de la Côte d'Ivoire. En outre, le Ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale dispose d'un mécanisme de veille et d'alerte à travers l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) qui lui a permis jusque-là d'être informé de la survenue de chocs, notamment les inondations, les incendies, les accidents de la circulation, les conflits et autres ; d'identifier les sinistrés ; et d'assister les personnes sinistrées à partir de propositions. Un système de réponse aux chocs devra tirer parti de ces systèmes en les renforçant au besoin et assurer une cohérence avec eux.

2. OBJECTIF

L'objectif de la consultance est d'appuyer le GdCI dans (i) la conception et développement des outils du système de réponse aux chocs, y compris le manuel opérationnel, (ii) la coordination intersectorielle, (iii) la mise en œuvre du pilote de réponse aux chocs, et (iv) l'institutionnalisation du système ainsi que la formulation de la stratégie de financement. Le/la consultant(e) sera chargé de fournir un appui technique en vue de l'atteinte des objectifs du Programme, et spécifiquement des résultats liés au DR 3, afin de débloquer les fonds IDA de la Banque Mondiale.

Le DR 3 a un indicateur lié au décaissement qui inclus 4 résultats intermédiaires qui doivent être atteints

- RLD 9.1 : Le Gouvernement adopte le manuel d'opérations du pilote et publie des textes administratifs pour permettre le déploiement du pilote conformément au manuel d'opérations ;
- RLD 9.2 : Le pilote pour la réponse aux chocs est mis en œuvre, conformément au manuel des opérations ;
- RLD 9.3 : Les textes administratifs définissant les dispositifs institutionnels et le mécanisme de réponse aux chocs sont adoptés ;
- RLD 9.4 : Le texte sur le financement des chocs covariants est adopté.

3. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT(E)

- Avoir un diplôme d'étude supérieure (au moins Bac+ 5 ans) en sciences sociales, gestion, économie ou toute autre diplôme jugé équivalent ;
- Disposer et justifier d'une expérience d'au moins 8 ans dans la coordination et gestion de projet de développement ;
- Avoir une expérience de collaboration directe avec une administration ivoirienne sur la mise en œuvre d'un programme de développement ;
- Avoir une expérience dans la mise en œuvre de programme ou projet de réponses aux chocs covariants (sécheresse, inondations, conflits, etc...) est souhaitable ;
- Avoir une expérience sur un projet de développement financé par les partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Agence Française de Développement, Union Européenne, etc.) est souhaitable ;
- Être organisé (e), rigoureux (se) et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- Avoir une capacité à collaborer avec une diversité de parties prenantes ;
- Avoir une capacité à travailler de manière autonome et à assumer la responsabilité de ses tâches ;
- Avoir une capacité à travailler sous pression et avoir une bonne aptitude à travailler en équipe dans un environnement multisectoriel et multiculturel ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de communication en français ;
- Pouvoir travailler de concert avec sa hiérarchie tout en gardant une certaine autonomie ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des différents logiciels et navigateurs courants (World, Excel, Powerpoint...).

NB : Les candidats ayant un statut de fonctionnaire devront, avant leur recrutement, apporter la preuve qu'ils sont en congé sans solde ou démissionnaire.

4. DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable. Le renouvellement ne peut intervenir que si ses états de service sont satisfaisants pour Bureau de Coordination du Programme des Filets Sociaux (BCPFS).

5. LIEU D'AFFECTION

Le/la Consultant (e) sera basé (e) à Abidjan, et travaillera sous la supervision du BCPFS en liaison avec la Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (DGSAH), ainsi que la Direction Générale de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS). Le/la Consultant (e) peut occasionnellement être appelé (e) à se déplacer dans le cadre de sa mission sur le territoire national ou à l'extérieur de la Côte d'Ivoire si les circonstances professionnelles l'exigent.

6. METHODE DE SELECTION

Le recrutement du (de la) Consultant (e) individuel (le) sera conduit conformément aux procédures définies dans les Directives pour la sélection et l'emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID, de Janvier 2011, version révisée en Juillet 2014.

La sélection se fera par appel à candidature et comportera trois (03) phases :

- Présélection des candidats sur la base de l'analyse des dossiers de candidature ;
- Interview des candidats présélectionnés afin d'identifier le candidat le plus qualifié et le plus apte pour ce poste ; et enfin,
- Le/la candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à une séance de négociation de son contrat.

Les candidat(e)s souhaitant obtenir plus de renseignements peuvent se rapprocher de Mlle YOROT Fabienne Angèle, Spécialiste en Passation de Marchés, aux jours ouvrables (9h00 – 16h).

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

- une lettre de motivation dûment rédigée en français et adressée au Coordonnateur du PFSP ;
- un Curriculum Vitae (CV) conforme, complet et détaillé mettant en exergue compétences et/ou expériences du/de la candidat(e) pour la fonction avec des références précises ;
- une copie du/des diplôme(s) requis et copie du/des attestations certifiées pour les déclarations figurant dans le CV et certificats/attestations de travail du/de la candidat(e) attestant des expériences professionnelles.

NB :Les candidats intéressés devront demander les termes de référence aux adresses suivantes : bricevigan@gmail.com , angelevatorot@yahoo.fr

8. DEPOT DES OFFRES

Le dossier de candidature devra être élaboré en langue française et être déposé sous plis fermé en quatre (4) exemplaires dont une (1) copie originale et trois (3) photocopies et porter clairement les mentions « **RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL (LE) POUR L'APPUI TECHNIQUE AU DEVELOPPEMENT DU SYSTEME DE LA REPONSE AUX CHOCS** », au plus tard le **vendredi 30 septembre 2022 à 10 heures 00 mn (heure d'Abidjan)** à l'adresse suivante :

Ville : Abidjan, Cocody Angré 7e tranche

Pays : Côte d'Ivoire

Code Postal : 01 BP 10183 ABIDJAN 01

Numéro de téléphone : 00 (225) 27 22 50 82 30.